

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 24 Octobre 2011 à 20 h30, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 21/10/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. Georges FLACHARD, Mme Anne DUCREUX, M. Christian MOLLARD, M. Robert ROCHE, M. Maxime BERNE, Mme Monique GUILLAUMOND, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. Grégory DUSSUD, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON, M. J. Marc BEFORT, Mme Jacqueline VERINE, M. Eric GONZALEZ, M. Claude COLOMB, M. Jacques EGASSE, M. Bernard BONNASSIEUX.

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. André BOUTEILLE, Mme Colette DUCHENE, M. Laurent MIOCHE
Secrétaire de Séance : Mlle Estelle JACQUEMOT.

MO/11-09

Le procès-verbal de la réunion du 12 septembre est adopté à l'unanimité.

1. Participation aux sorties piscines – Ecoles publiques – Ecole privée

Le CM alloue une subvention aux sorties piscines des écoles publiques et privées, en participant à hauteur d' 1/3 aux frais de dépense des entrées et du transport. (1/3 reste à la charge du sou des écoles et 1/3 à la charge des parents)

Ecole privée - La participation pour l'année 2009/2010 s'élève à 304.50€ pour un montant de factures de 913.50€, et pour l'année 2010/2011, participation 324.70€ pour un montant de factures 974.10€.

Ecole primaire publique - Factures 2010/2011 : la participation s'élève à 1 210.97 € pour un montant de factures 3 632.90€.

2. Admission non valeur pour signalisation endommagée

Un panneau de signalisation a été endommagé en 2006. Devant l'impossibilité de procéder au recouvrement, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeur, pour un montant de 239.42 €. (2 abstentions)

3. Travaux en régie – fixation du taux horaire

Le personnel des services techniques réalise des travaux importants sur la voirie et dans les bâtiments communaux. Afin de valoriser ces biens, les travaux effectués par le personnel communal seront intégrés à l'investissement. Pour cela le Conseil Municipal fixe le tarif horaire brut à 17.33 € pour les travaux de voirie et à 18.21 € pour les travaux de bâtiments.

4 – Création d'un emplacement de taxi

Il est envisagé d'attribuer à M. Bouzouita Medhi, titulaire de la carte professionnelle de taxi, domicilié à Panissières et figurant en première position sur la liste d'attente publique des candidats à l'exploitation d'un taxi sur la commune de Panissières, une autorisation d'emplacement de taxi, Place de la Liberté. L'avis de la Commission Départemental de taxis est demandé.

5. Vente de terrain communal 100 m2 à l'Odinot

Le Conseil Municipal, considérant la situation et la surface d'un terrain communal situé à l'Odinot, refuse la vente de ce terrain au prix de 0.50€/m2. Il fixe le prix à 5 €/m2. Les frais de Géomètre et notaire restent à la charge de l'acquéreur.

6. Echange de terrain communal au lieu dit Le Clair

Le Conseil Municipal approuve l'échange de terrain entre la Commune et la parcelle AZ 69 située au lieu dit Le Clair pour une surface équitable d'environ 250 à 300 m2. Cet échange permettra l'élargissement de la voie communale tendant à améliorer la visibilité dans le virage et facilitera l'accès dans le terrain agricole.

7. Echange Bonnier – Modification de la délibération du 12 septembre

Suite à une erreur d'interprétation, le Conseil Municipal approuve le prix de vente du terrain du Crozet à 0.45€/m2 au lieu de 0.50€ comme décidé lors de la précédente réunion.

9- Questions diverses

9-1 : Confirmation : Jacqueline VERINE et Régine TERRAILLON sont délégués au CA du Collège.

9-2 : Le Maire informe le CM que l'acte d'engagement pour la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) est signé avec l'Agence Qualiconsul Services de St Etienne pour un montant de 2 009.28 € TTC

9-3 : Le gouvernement, dans un amendement à la loi de finances de 2011, a décidé de baisser la cotisation versée au CNFPT, organisme de formation du personnel communal. Le Conseil municipal donne son accord pour rejoindre l'association des Maire et le CNFPT pour que soit rétabli le taux plafond de 1% à versé à cet organisme. Cette diminution des cotisations ne pourra que devenir une dépense nouvelle pour le budget des Collectivités qui seront dans l'obligation de participer aux frais annexes des formations si cette réforme est maintenue.

9-4 : Le Conseil Municipal donne son accord pour alerter la Directrice de la Poste quant à l'inquiétude de la population sur le devenir de la qualité du service public suite à l'absence d'embauche et au non remplacement de personnel momentanément absent (1 abstention).

9-5 : Lecture des courriers de remerciement pour aides et subventions diverses.

9-6 : Invitation le 9 novembre pour un hommage à M. Jean DUTEL, Président d'honneur de l'association des Amis du Musée.

9-7 : CR d'une réunion sur l'éclairage public – Les travaux de réfection de l'éclairage public réalisés en 2009-2010 sur la commune, permettent de constater une baisse de la dépense d'environ 10 000€ sur l'année. Sont à l'étude, les différentes possibilités de modifier l'éclairage la nuit, voir éventuellement le non éclairage à certaines heures. Cette étude permettrait de baisser la consommation d'électricité et le coût des factures.

10- Rapport des Commissions

10-1 : Commission Culture et patrimoine – CR de la réunion du 11 octobre sur l'étude du Centre Bourg. Des réunions prochaines sont programmée : le 8 novembre en présence de la Chambre de Métiers, la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que les commerçants et artisans de la commune. Le 29 novembre avec le Conseil général.

La réception de travaux du Cinéma se déroulera le 26 octobre. Des conventions d'utilisation seront établies entre la Commune de Panissières, l'association du cinéma, le Canard Bleu et la Communauté de Communes.

Présentation de la programmation de la saison culturelle municipale.

La réflexion sur la mise en place du chemin du patrimoine avance bien (fonctionnement, signalétique)

CR de l'AG des Amis de la Nature- organisation de la marche et sauvegarde des chemins et sentiers.

Préparation du bulletin municipal de décembre.

10-2 : Commission environnement – CR résumé de la réunion de présentation du diagnostic réseau. M. Bouaziz, Directeur de Poiry Environnement viendra nous présenter l'étude détaillée lors du prochain Conseil Municipal.

Présentation des résultats du concours de fleurissement.

10-3 : Commission services et relations – Le nouveau chauffage de l'école primaire est en place et fonctionne

La réception de travaux de la toiture de la salle d'animation aura lieu prochainement. Il faudrait prévoir des mesures de sécurité aux abords du bâtiment, côté Ferme Seigne, où des escalades sur le toit semblent avoir lieu.

La cheminée du gymnase a été dégradée. Elle devra être protégée lors de sa réparation.

10-5 : Commission social-Ecole – CR de l'assemblée générale de l'OGEC

CR de la réunion de parents de la Crèche. Structure très dynamique et très active. De nombreux échanges ont lieu avec le relais petite enfance, les aides maternelles, la maison de retraite, le centre équestre, la bibliothèque....

Dans le cadre de la garde des enfants de plus de 3 ans les mercredis des vacances scolaires, quelques assistantes maternelles pourraient être disponibles et faire de l'accueil.

Suite au retour à TNC de l'animatrice titulaire de l'AJCM en janvier, le contrat d'animateur de Cyrille Cognet est renouvelé pour un poste à 75%.

Le CCAS prépare les animations, colis de Noël et galette pour les fêtes de fin d'année des personnes âgées.

Dans le cadre des interventions organisées par le Relais petite enfance, une soirée débat est prévue le 6 décembre à Montchal sur le sommeil de l'enfant.

10-6 : Commission Voirie – Les travaux de la route de Montchal avancent. Un technicien doit étudier la réalisation des murs de soutènement.

Construction d'une menuiserie sur la zone artisanale du Crozet.

Le nouveau sens de circulation est mis en place, depuis ce matin, dans la rue de la République.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 15

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 5 décembre à 20H en Mairie.

Elle débutera par la présentation du diagnostic assainissement par l'entreprise Poïry à 20 H précises.